

France

www.agcs.allianz.com



L'assureur de référence en grands risques et spécialités

En France, Allianz Global Corporate & Specialty est composé de deux entités du groupe AGF-Allianz, unies par leur approche globale et leur expertise en gestion de risques complexes. **AGF Division Allianz Global Corporate & Specialty**, appartenant à AGF France, est le multispécialiste de l'assurance IART des grandes entreprises françaises. **Allianz Global Corporate & Specialty France**, filiale d'Allianz, est l'entité dédiée à la souscription domestique et internationale des risques maritimes, aériens et transport.

Notre approche en synergie et nos partenariats avec les réseaux de courtiers nous permettent d'offrir à nos clients des solutions d'assurance personnalisées.

AGF Division Allianz Global Corporate & Specialty

Nos produits

Nos experts en dommages, responsabilité civile et risques techniques étudient les demandes spécifiques de nos clients et mettent en place des couvertures d'assurance adaptées à leurs activités et leurs implantations. Quel que soit leur métier, prévention, souscription ou indemnisation, ils conçoivent et coordonnent des programmes internationaux pour nos clients industriels. Nous sommes également des acteurs reconnus sur des produits spécifiques tels que la responsabilité des mandataires sociaux ou des solutions liées à la protection de l'environnement.

Nos services

La prévention des risques et la protection des sites sont des services que nos ingénieurs peuvent proposer à nos clients industriels. En dommages comme en responsabilité civile et en environnement, en France comme à l'étranger, nous intervenons en amont pour aider nos clients à limiter leurs expositions aux risques. Avec le support de nos actuaires, nous offrons également des solutions alternatives avec la mise en place de montages financiers pointus (captives de réassurance, captives d'assurances, ART).

AGF Division Allianz
Global Corporate & Specialty
Tour AGF Athéna
1, cours Michelet
92076 Paris La Défense cedex
Tel : +33.1.58 85 82 06

Allianz Global Corporate & Specialty
France
23, rue Notre Dame des Victoires
75002 Paris
Tel : +33.1.53 00 16 00
contact.france@ma.allianz.com

- Programmes internationaux en dommages et RC
- Assurance frais de retraits
- Responsabilité civile des mandataires sociaux
- Responsabilité civile professionnelle
- Tous risques informatiques
- Tous risques sauf dommages aux biens et perte d'exploitation
- Risques techniques
- Tous risques montage, tous risques chantiers, perte d'exploitation anticipée
- Gestion de captives
- Transferts alternatifs de risques
- Risques spatiaux
- Environnement



Toujours plus de solutions pour vous protéger

Nos axes de développement en grands risques et en spécialités répondent aux demandes de nos clients et de leurs courtiers. Ils sont partagés et soutenus par l'ensemble du groupe Allianz qui nous fournit une excellente solidité financière et le meilleur réseau international.

■ L'assurance des dirigeants d'entreprises :

RCMS (responsabilité civile des mandataires sociaux)
aussi appelée D&O – Directors and Officers Liability

Il s'agit du filet de sûreté des dirigeants qui exercent leurs fonctions dans un environnement toujours plus complexe. En effet les mises en cause de dirigeants, longtemps une spécialité américaine, sont devenues une réalité en Europe : réclamation d'actionnaires, enquête AMF / SEC, sans parler du sujet d'actualité qui est l'extra-territorialité. Dans ce domaine complexe, notre contrat apporte des garanties étendues et se distingue sur plusieurs points, particulièrement sur la clarté de sa présentation, de façon à ce que nos clients cernent facilement ce qui est garanti, ainsi que sur sa présentation très européenne.

Contact : Catherine Fourel,

Tel : +33.1.58 85 98 03 / catherine.fourel@agf.fr

■ Des solutions de transferts de risques :

ART (Alternative Risk Transfer)

Pour créer de la valeur aux actionnaires, nous proposons aux entreprises des solutions sur mesure qui réduisent la volatilité des risques de l'entreprise et améliorent la visibilité du compte de résultats et du bilan.

Nos experts structurent des couvertures de transfert de risques, en combinant les techniques financières aux techniques d'assurances/réassurance, sur des sujets où les marchés traditionnels deviennent "inefficient."

Contact : Véronique Turinaz-Postel

Tel : +33.1.85 43 42 / veronique.turinaz_postel@agf.fr

■ Une assurance pour des bateaux fluviaux d'habitation :

L'habitation fluviale est un mode de vie qui se développe fortement notamment grâce à la transformation de bateaux de transport en habitations fluviales. Face à ces nouveaux besoins, nous proposons un contrat d'assurance qui inclut les garanties traditionnelles corps de bateaux de navigation intérieure, les garanties d'un contrat multi-risque habitation terrestre pour des clients qui vivent sur leur bateau, l'assurance de leur responsabilité navigation, mais également leur responsabilité chef de famille, l'individuelle accident et des prestations de protection juridique et d'assistance.

Contact : Jean-François Pocard

Tel : +33.1.53 00 17 60 / jean-francois.pocard@ma.allianz.com

■ Une assurance pour les professionnels du Transport.

Le contrat Asphalte garantit l'ensemble des biens confiés à un professionnel du transport. Il couvre les préjudices causés à des tiers et les recours des organismes sociaux dans le cadre de l'exploitation de l'entreprise ou après livraison des marchandises.

Contact : Eusebio Sire

Tel : +33.1.53 00 16 65 / eusebio.sire@ma.allianz.com

■ Des programmes d'assurance adaptés à l'industrie et aux services aéronautiques :

AFAPS (Allianz France Aeronautical Product Scheme) pour les fournisseurs aéronautiques ; EAMLS (European Aeronautical Maintenance Liability Scheme) pour les sociétés de maintenance et de réparation ; EASLS (European Airport Servicing Liability scheme) pour les sociétés de services aéroportuaires.

Contact : Alexis Daniel

Tel : +33.1.53 00 18 73 / alexis.daniel@ma.allianz.com

■ Des produits dédiés à l'aviation privée et d'affaires ainsi qu'aux aéro-clubs

Le contrat Format Aéro-Club est conçu pour être spécifiquement adapté aux besoins des aéro-clubs en prenant en compte l'ensemble des responsabilités civiles liées à leur activité aérienne et à leur statut d'association.

Contact : Christophe Kleider

Tel : +33.1.53 00 18 87 / christophe.kleider@ma.allianz.com